

## E4 GESTION DE L'ENTREPRISE

SOUS ÉPREUVE : U42 TRAVAUX DE GESTION ET D'ADMINISTRATION

Session 2004

Durée de l'épreuve : 2 heures



Coefficient : 2

### CORRIGÉ

#### Salon ÉGLANTINE

31, Rue Nationale 49 400 SAUMUR

☎ 02 41 42 28 30

Fax : 02 41 42 28 32

SIRET : A 218415619

Forme juridique : Entreprise individuelle

Propriétaire : Mme Pauline DELARUE

Nombre de salariés : 2 coiffeurs et un apprenti

**Vous travaillez au salon ÉGLANTINE en tant que collaborateur. Vous devez réaliser les travaux proposés :**

<b>Dossier N°1 : Analyse du compte de Résultat et du Bilan</b>	12 points
<b>Dossier N°2 : État de rapprochement</b>	12 points
<b>Dossier N°3 : Intéressement du personnel</b>	10 points
<b>Dossier N°4 : Bulletin de salaire</b>	6 points

**Les pages intitulées « DOCUMENT » sont à rendre avec la copie**

## DOSSIER 1

### ANALYSE COMPTE DE RÉSULTAT ET BILAN (12 POINTS)

#### DOCUMENT 1

##### *Question 1 (1 point)*

Après avoir totaliser les créances clients et les fournisseurs, estimer si ce total au 3 avril 2004 permet de couvrir les dettes aux fournisseurs.

OUI

NON

Rayer la mention inutile.

##### *Question 2 (1 point)*

Indiquer la date où les dettes des fournisseurs pourront être payées, sachant que l'entreprise a négocié en mars avec eux des règlements à 30 jours fin de mois.

*Fin avril*

##### *Question 3 (2 points)*

- a) Préciser le pourcentage de bénéfice par rapport au Chiffre d'Affaire.

$$\frac{10671,43}{45734,71} \times 100 = 23,3 \%$$

- b) Apprécier ce pourcentage.

*Bonne rentabilité par rapport au chiffre d'affaires réalisé.*

##### *Question 4 (2 points)*

- a) Préciser le pourcentage de bénéfice par rapport au capital investi.

$$\frac{10671,43}{31084,35} \times 100 = 34,33 \%$$

- b) Apprécier le pourcentage

*Bonne rentabilité par rapport au capital investi dans l'affaire.*

**Question 5 (6 points)**

Donner une appréciation sur les postes suivants

Postes	Appréciations
Trésorerie	<i>Bien que cette entreprise soit rentable, elle ne dispose pas d'une trésorerie suffisante pour payer ses dettes d'exploitation (2 points)</i>
Stock	<i>Le stock paraît important, ce qui laisse supposer de ce côté une mauvaise gestion, il y a trop d'argent immobilisé. (2 points)</i>
Possibilité d'investissement	<i>Comme cette entreprise dispose de capitaux suffisants, si un risque financier survenait, elle pourrait l'assumer sans risque, elle aura la possibilité de réinvestir par la suite. (2 points)</i>

**DOSSIER 2**

**DOCUMENT 2**

**1) État de Rapprochement bancaire au 30/03/04 (12 points)**

COMPTÉ 512000 BANQUE					
Dates	Mouvements	Débit	Dates	Mouvements	Crédit
	Solde débiteur	304,43 <i>(1 point)</i>	23/12	Prélèvement prêt	200,00 <i>(1 point)</i>
30/12	Virement Louis	74,00 <i>(1 point)</i>	25/12	Location offre	30,00 <i>(1 point)</i>
	Totaux	378,43		Totaux	230,00

← (1 point) →

**NOUVEAU SOLDE : 378,43 – 230,00 = 148,43 €**

RELEVÉ BANCAIRE CAISSE D'ÉPARGNE					
Dates	Mouvements	Débit	Dates	Mouvements	Crédit
25/12	Chèque n°634	17,80 <i>(1 pt)</i>		Solde créditeur	367,38 <i>(1 point)</i>
27/12	Chèque n°635	16,15 <i>(1 pt)</i>			
30/12	Virement Martin	185,00 <i>(1 pt)</i>			
	Totaux	218,95		Totaux	367,38

← (1 point) →

**NOUVEAU SOLDE : 367,38 – 218,95 = 148,43 € (2 points)**

Vérifications :

Les 2 soldes rapprochés sont équivalents.

2) Le 10 avril 2004 Mme DELARUE doit régler par chèque bancaire une facture de 139,50 € du fournisseur RENAUDOT. Pourra-t-elle réaliser ce règlement ? Expliquer. (2 points)

*Mme DELARUE pourra régler son fournisseur. Son compte à la Caisse d'Épargne présente un solde créditeur de 148,43 €. Il est donc suffisamment approvisionné pour régler une facture de 139,50 €.*

## DOSSIER 3

### DOCUMENT 3

#### Thème 1 (2 points)

Moyens d'un employeur pour intéresser son personnel :

a) **Moyen obligatoire :**

- *Le salaire minimum conventionnel et contractuel*
- *Le reversement du service de 15% de la recette du salarié* (1 point)
- *La prime en fonction du chiffre d'affaire*

b) **Moyen facultatif :**

- *L'intéressement*
- *La prime en fonction de la réalisation des objectifs commerciaux* (1 point)

#### Thème 2 (2 points)

Mois	C.A mensuel	Prime	
Février 2004	1 113,12 €	0 €	(1 point)
Mars 2004	1 219,59 €	36,59 €	(1 point)

#### Thème 3 (6 points)

- a) Citer deux exemples de ventes complémentaires.
- *Les produits capillaires : shampoings, les produits de coiffage ou de soins* (3 points)
  - *Les bijoux, les foulards ou accessoires divers*
- b) M.DUPUIS a réalisé pour 91,47 € de revente de produits au mois de mars 2004. Suivant la formule mise en place, il bénéficie également de 15,24 € supplémentaires par tranche de 60,98 € de revente. (2 points)

Montant de la prime perçue  $\frac{91,97}{60,98} = 1,5$  soit une prime de 15,24 €  
(1 point)

**DOSSIER 4 Document à rendre avec la copie**

**DOCUMENT 4**

**BULLETIN DE SALAIRE MARS 2004 (extraits)**

**6 points**

Identification du salarié		<b>Entreprise Salon Eglantine</b>	
Nom DUPUIS	Prénom Jérôme	<b>Adresse 31 Rue Nationale 49400 SAUMUR</b>	
Adresse		N° Siret	A 218415219
Qualification	coiffeur	Code NAF	
Coefficient	185	N° URSSAF	
Versement par chèque			
<b>Rubrique</b>	<b>Base</b>	<b>Taux /prorata</b>	<b>Montant</b>
Salaire de base (1)	1 250,08	140/151,67	611,41
Service reversé (1)	1 448,27	.13,04/100	188,85
Complément de salaire	1 153,60 –(611,41+ 188,85)		353,35
Salaire brut			1156,60
Prime d'ancienneté	46,07	140/151,67	42,53
Autres primes objectif			15,24
<b>Total brut</b>			<b>1 211,37</b>

Identification : 0,5  
 Coefficient : 0,5  
 Salaire base : 1 ou 0,5 si absence de détail des calculs  
 Service reversé : 1  
 Complément de salaire : 1 ou 0,5 si absence de détail des calculs  
 Prime ancienneté : 1 ou 0,5 si absence de détail des calculs  
 Autre prime : 0,5  
 Total brut : 0,5